



# Droit au Logement



« Fédération Droit Au Logement » - 29 Av Ledru-Rollin 75012 Paris

[sec@droitaulogement.org](mailto:sec@droitaulogement.org) • <http://www.droitaulogement.org/> • <https://www.facebook.com/droitaulogement>

**COMMUNIQUÉ** - Paris le 8 janvier 2024

**Des dizaines de milliers de personnes restent à la rue,  
... dont celles du campement de Solférino  
120 millions ce sont des miettes, réquisitionnez !**

**A SOLFÉRINO, quartier chic où des centaines de logements et de locaux sont vacants, les familles sans-abris, DALOs ou en cours, résistent au froid comme elles peuvent et se relaient jour et nuit, déterminées à rester jusqu'à l'obtention d'un hébergement stable, jusqu'au relogement.**

**Elles déposeront des demandes de réquisitions, dès mardi à 12h30 au Ministère du logement et se rendront ensuite à la Préfecture de région Ile de France.  
Besoins URGENTS de couvertures, duvets et lits de camp !!**

Ces 120 millions de rallonge annoncés face au froid, ne sont que des miettes, alors que le nombre de sans-abris ne cesse de grandir en France, jeté.e.s à la rue par la cherté du logement. Le Préfet d'Ile de France annonce l'ouverture de 274 places à Paris. C'est moins de 10 %, des personnes sans-abris dénombrées à Paris en janvier 2023 (nuits de la solidarité).

Alors que la France compte selon l'INSEE 3,1 millions de logements vacants, un haut historique comme en Ile de France 404.000 (6,9 %), et à Paris 120.000 (8,7 %), la loi de réquisition reste inappliquée, depuis celles ordonnées par J. Chirac fin 94, après l'occupation du 7 rue du Dragon, par le DAL en présence de l'Abbé Pierre, Mgr Gaillot, Léon Schwartzberg, Marina Vlady, Albert Jacquard, Jacques Higelin, Josiane Balasko ...

Aujourd'hui s'installent le cynisme et l'indifférence véhiculés par le pouvoir qui encourage la spéculation et les milliardaires qui ont fait main basse sur des grands médias :

Au nom du droit de propriété et surtout pour préserver la rente tirée de l'exploitation de l'impérieuse nécessité de se loger, ils criminalisent les occupants de locaux et de logements vacants, vides, inoccupés, accélèrent l'expulsion des locataires en difficulté et les pénalisent s'ils ne se jettent pas assez vite à la rue : c'est la loi Kasbarian-Bergé.

Or, ils laissent impunis les expulsions illégales, le non-respect des droits des locataires, les congés frauduleux délivrés avant les JO ... Mais ils ont aussi, réduit les APL, les aides à la production de logements sociaux, les sanctions contre les maires qui violent la loi SRU ...

La hausse chaque année du nombre de personnes qui tombent dans la rue, avec pour horizon de mourir en moyenne au bout de 15 ans de rue, de sombrer dans l'isolement, la maladie, la déchéance sociale, la souffrance physique et psychologique, l'alcool voire la drogue, témoignent de la cruauté des politiques publiques du logement et de ce climat de haine et de mensonge distillés contre les plus vulnérables, ceux qui ne sont pas nés de qui faudrait.

**Laisser des personnes à la rue, dans notre pays qui n'a jamais été aussi riche, ni compté autant de logements vacants est un crime, une condamnation à mort lente.**